

## **Définir son projet professionnel**

« Je souhaite réfléchir à un métier, en tenant compte de mes motivations, mes compétences, mes centres d'intérêts, mes contraintes, afin de construire un projet réaliste et réalisable »

>> [Accéder à la rubrique "Définir son projet professionnel"](#)

## **Confirmer / valider son projet**

« J'ai défini mon projet et je souhaite vérifier si l'idée que j'ai du métier choisi correspond à la réalité professionnelle ».

Découvrir un secteur professionnel, confronter son projet à la réalité : des actions indispensables pour confirmer votre choix

Inscrit à pôle emploi, votre conseiller référent peut vous proposer :

- [la période de mise en situation en milieu professionnel](#)

Dans une démarche individuelle, vous pouvez interroger des professionnels après avoir construit un questionnaire (par exemple : quelles sont vos activités ? Vos horaires de travail ? Votre formation ? Votre salaire ? Vos conditions de travail ? ...)

Créez votre enquête métier simplement et rapidement grâce au module ["enquête métier"](#) !

## **Etre accompagné dans la mise en place de son projet (par des conseillers)**

« Je souhaite être guidé par un professionnel pour mettre en place mon projet formation »

>> [Accéder à la rubrique "Etre accompagné dans la mise en place de son projet"](#)

## **L'alternance**

« Je souhaite me former en travaillant et confronter les apports de la formation à la réalité du travail »

>> [Accéder à la rubrique "L'alternance"](#)

## **Rechercher une formation**

« J'ai défini et validé mon projet, je souhaite désormais me former et donc trouver les informations concernant les organismes de formation »

>> [Accéder à la rubrique "Rechercher une formation"](#)

## **Droit à la formation**

« Je souhaite être informé sur les droits liés à formation : dispositifs, rémunération, protection sociale,...».

[>> Accéder à la rubrique "Droit à la formation"](#)